

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 4 octobre 2012

Année scolaire : 2012-2013

Numéro de séance : 6

Date de transmission de la convocation aux membres : 20 septembre 2012

1ère convocation (oui/non) : oui

2ème convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. Lionel BERTHET

Secrétaire de séance : Mme Laurence METAIS

Quorum (13 ou 16) : 16

Nombre de présents : 25 en début de séance

Ordre du jour

1. Fonctionnement administratif et général
 - 1.1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 25 juin 2012
 - 1.2. Convention avec les CFA dans le cadre des DIMA (Dispositifs d'Initiation aux Métiers par Alternance) document joint
 - 1.3. Modification du calendrier scolaire
2. Autonomie pédagogique de l'établissement
 - 2.1. Situation de rentrée
 - 2.2. Programme d'actions 2012-2013 (documents à suivre)
 - 2.3. Convention-type pour les stages à l'étranger
3. Fonctionnement matériel et financier de l'établissement
 - 3.1. Tarifs
 - 3.2. Sorties et voyages
 - 3.3. Concessions de logement
 - 3.4. Prélèvements sur fonds de réserve
 - 3.5. Point sur les relations avec la collectivité territoriale
4. Questions diverses

ANNEXES :

- Convention DIMA
- PDMF
- Programme d'actions 2012-2013

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 4 octobre 2012

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom - Prénom	P[α]	A[α]	E[α]	Nom - Prénom	P[α]	A[α]	E[α]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BERTHET Lionel	P					
	Principale adjointe	COCHARD Marielle	P					
	Gestionnaire	TIREBOIS Daniel	P					
	C.P.E.	BELCH-ESQUINA Simon	P					
	Directrice adjointe de la SEGPA	SOUSTRE Michèle	P					
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	PINEAU Patrice			E			
	Groupement de communes	GORRY-BARDOT Christine			E			
	Commune siège	MARQUOIS Annie	P					
	Commune siège	SUAREZ Laura			E			
PERSONNALITE QUALIFIEE	<i>(décédé)</i>							
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	MORILLON Nathalie	P					
		BREMAUD Carole			E	FORTIN J.Baptiste	P	
		GAUTIER Alexia	P					
		BOURDET David	P					
		HEBERT Jean-Michel	P					
		PAPIN Anne-Marie			E	GENTY Frédérique	P	
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	LE CAIN Marie-Hélène			E	ARNAULT Hervé	P	
		BERNARD Virginie			E			
		LANDREAU Denis			E	MONROUZEAU Magalie	P	
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	METAIS Laurence	P					
		HARENG Michel	P					
		GIREAUD Christine	P					
		RICHARD Laure	P					
		BEZIAU Pascal	P					
		VENDE Cédric	P					
		PLANTON Noëllie	P					
	Elèves	GOURDINEAU Quentin	P					
		COURTEVAL Océane	P					
		BROCHARD Lucile	P					

[α] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

1. Fonctionnement administratif et général

1.1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 25 juin 2012

Le procès verbal est adopté à l'unanimité avec 25 voix pour.

VOTANTS : 25 POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

1.1 Bis Modification de l'ordre du jour

Le point 3.4 est supprimé.

Point 2.5 : Proposition d'ajouter le vote d'une convention avec la CNIL.

Point 2.4 : Conventions avec les établissements partenaires.

Puis chacun se présente avec un tour de table.

1.2. Convention avec les CFA dans le cadre des DIMA (Dispositifs d'Initiation aux Métiers par Alternance) - document joint

Ce dispositif s'adresse aux élèves de plus de 15 ans qui doivent finir leur scolarité de 3ème. Ils sont inscrits au collège en partenariat avec le CFA.

VOTANTS : 25 POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

ACTE ADMINISTRATIF N°: 23

1.3. Modification du calendrier scolaire

Pour information, les vacances d'automne augmentent de deux jours. La rentrée aura lieu le 12 novembre.

Ils seront compensés :

- par deux mercredis après midi le 3 avril travaillé pour un jeudi matin et le 22 mai pour un jeudi après midi,
- par une journée supplémentaire avant les vacances d'été le vendredi 5 juillet 2013.

A l'heure actuelle le vendredi de l'ascension ne serait pas donné.

Les parents d'élèves expriment l'incohérence de ces changements. Les mercredis après midi ne sont pas adaptés : que fait-on des activités extra scolaires et de la difficulté pour les élèves de 6ème à s'adapter !

2. Autonomie pédagogique de l'établissement

2.1. Situation de rentrée

La rentrée s'est passée dans de bonnes conditions avec un effectif stable : 580 élèves.

Résultats aux examens: - 78% pour le DNB collège
 - 87% pour le DNB techno
 - 100% pour le CFG

A noter que tous les élèves ont eu une affectation grâce au travail effectué en amont et à des vœux cohérents.

Tous les enseignants étaient présents à la rentrée et le nombre d'élèves par classe est confortable. On constate une forte mobilité des familles. Il sera donc de plus en plus difficile de faire des évaluations d'effectifs dans l'avenir.

2.2. Programme d'actions 2012-2013

Nouveau : mise en place de l'AP (aide personnalisée) pour le niveau 6^{ème}. Tous les élèves sont pris en groupes par 8 professeurs, 5 en français et 3 en histoire-géo à raison d'une heure semaine. Ceux qui présentent le plus de difficulté sont pris en charge par groupes de 12 ou 13 avec un enseignant de français.

Chaque niveau bénéficie d'un projet pédagogique spécifique

VOTANTS : 25 POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2.2 Bis Stage de découverte pour les 3èmes

Le stage découverte des métiers en 3^{ème} passe de 3 à 5 jours. Les enseignants ne se déplacent dans les entreprises qu'en cas de problème. Les élèves sont beaucoup plus motivés pour la présentation de leur rapport de stage à l'oral.

2.3. Convention-type pour les stages à l'étranger

Convention de stage à l'étranger limité à l'espace européen. Adaptation pour la couverture sociale, mais c'est le droit du travail français qui s'applique.

VOTANTS : 25 POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
ACTE ADMINISTRATIF N°: 24

2.4 Conventions avec les établissements partenaires :

- MTA pour les élèves d'ULIS des deux établissements

- Jean Moulin pour les élèves d'EGPA (accès au plateau technique)

VOTANTS : 25 POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
ACTE ADMINISTRATIF N°: 25

2.5 Convention CNIL : utilisation de PRONOTE.

Acte publié dans deux mois soit le 24/11 prochain.

VOTANTS : 25 POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
ACTE ADMINISTRATIF N°: 26

3. Fonctionnement matériel et financier de l'établissement

3.1. Tarifs

Changement d'agence comptable : le collège dépend maintenant de Jean Moulin qui regroupe les établissements du Thouarsais et du Loudunais.

Tarifs :

- carte self neuve 3 euros,
- manuels tarif de remplacement à neuf
- dégradation du matériel valeur de remplacement.

VOTANTS : 25 POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
ACTE ADMINISTRATIF N°: 32

3.2. Sorties et voyages

Approbations de toutes les sorties présentées.

Sortie à Saintes pour les élèves latinistes avec une participation des familles de 5.00€

VOTANTS : 25 POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
ACTE ADMINISTRATIF N°: 27

Sortie à Nantes pour les élèves de 4ème avec une participation des familles de 8.00€

VOTANTS : 25 POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
ACTE ADMINISTRATIF N°: 28

Sortie à Terra botanica pour les élèves de 4^{ème} EGPA avec une participation des familles de 5.00€

VOTANTS : 25 POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
ACTE ADMINISTRATIF N°: 29

Sortie à Oradour et maillé pour les élèves de 3^{ème} avec une participation des familles de 12.00€

VOTANTS : 25 POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
ACTE ADMINISTRATIF N°: 30

Voyage à Nantes pour les élèves de 3^{ème} EGPA avec une participation des familles de 30.00€

VOTANTS : 25 POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
ACTE ADMINISTRATIF N°: 31

3.3. Concessions de logement

Les attributions sont maintenues comme précédemment.

Un logement reste disponible

VOTANTS : 25 POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.4. Prélèvements sur fonds de réserve (point supprimé)

3.5. Point sur les relations avec la collectivité territoriale

M Berthet et M Tirebois annonce une très probable diminution de la subvention de fonctionnement de 26000€ suite à l'écrêtement des réserves du service général décidé par le Conseil Général des Deux-Sèvres le 10 juillet 2012.

Après les prélèvements nécessaires à la viabilisation pour cette fin d'année, et la réalisation d'un budget tenant compte de la cohérence de la gestion de l'établissement en fonction des choix décidés en CA, les réserves au 31 décembre pourraient se retrouver à niveau de 10000€ au lieu de 85000€ au 1er janvier 2012.

Les investissements en cours risque d'être suspendus et l'entretien des matériels existants va poser problème.

Le Conseil Général ne tient pas compte de la politique d'investissement de l'établissement.

Les professeurs s'interrogent :

Est-ce un manque de confiance ou une remise en cause de l'autonomie de la gestion du collège ?

En réponse M Berthet et M Tirebois complètent leur information :

Cela pose problème car cette annonce a été faite à l'établissement le 30 août sans concertation ni préparation ni anticipation. L'établissement n'était pas opposé à créer un fonds mutualisateur pour venir en aide aux établissements en difficulté. Des investissements très lourds par l'établissement

ont été réalisés depuis la restructuration et validés par le Conseil Général, il serait donc bien de pouvoir les poursuivre et assurer l'entretien correspondant.

Les parents et les professeurs s'interrogent à nouveau :

L'autorité de tutelle remettrait-elle en cause ce qui a été fait ensemble et remettrait-elle en cause le rôle du CA qui n'est que la démocratie qui vit au sein d'un établissement scolaire ?

Les professeurs et les parents envisagent de demander à rencontrer le conseiller général. M. Berthet précise qu'il a rendez vous avec M Pineau suite à son absence excusée de ce soir.

4. Questions diverses

Les parents d'élèves soulèvent la question des forfaits de demi-pension.

M Tirebois confirme la disparition du forfait 3 car Jean Rostand était le seul à l'utiliser.

Il indique que le conseil général, dans un souci d'harmonisation des prix des forfaits 4 et 5 sur tous les établissements pour 2013, applique les mêmes tarifs dans tous les établissements.

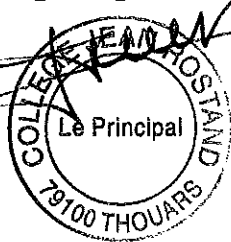
Cette mesure brutale va entraîner une augmentation de l'ordre de 15% des pensions pour les familles du collège J. Rostand.

Les parents déplorent qu'une gestion saine soit remise en cause par cette décision.

Séance levée à 20h30

Le président de séance

Lionel BERTHET



Le secrétaire de séance

Laurence METAIS

A handwritten signature in cursive script, reading "Laurence Metais".